

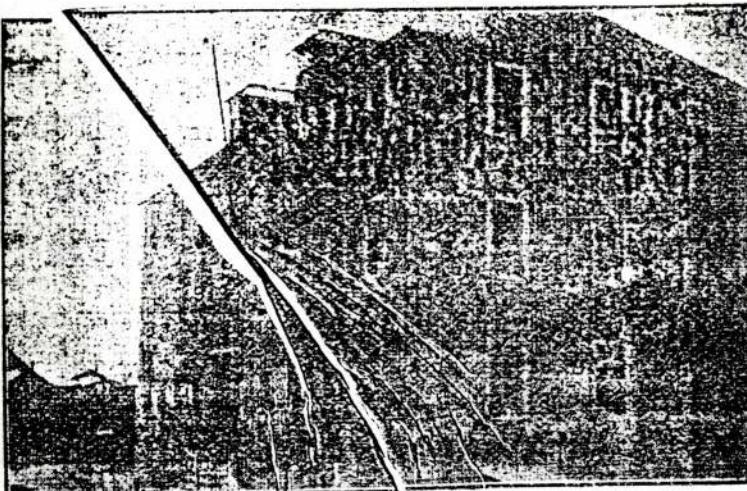
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

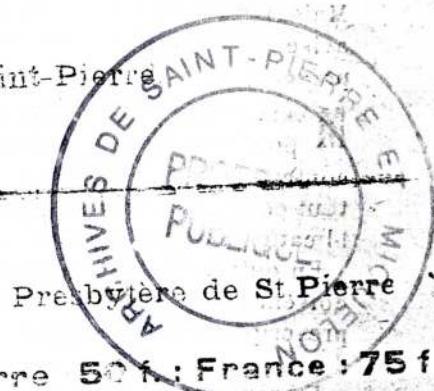
BULLETIN MENSUEL

JANVIER 1952

(29^e année - No 342)



L. Presbytère de Saint-Pierre



St Pierre 50f ; France : 75f

Canada: 100f ; Etranger: 120f

Administration :

Abonnement :



Service paroissial et Renseignements divers

Quelques changements ayant été apportés dans le service paroissial, prière de relire les renseignements suivants et de s'y conformer.

SÉCRÉTARIAT DE LA PAROISSE. — (Messes, baptêmes, mariages, funérailles, papiers divers). — Le matin de 9 h. à 11 h. — Demander le Père de garde ; il y en aura toujours un le matin.

CONFÉSSIONS. — Le matin avant la messe, un des Pères se trouve à l'Eglise à son confessional. — Le samedi les confessions commencent à 5 h. 30, ainsi que la veille du 1^{er} vendredi du mois. — La veille des grandes fêtes les confessions commencent à 3 h. ; dans ces cas là un avis est donné le dimanche précédent. Le mercredi les Pères sont également à leur confessional à 4 h. pour les enfants des écoles qui peuvent ainsi venir se confesser après la classe.

BAPTÈMES. — Ils peuvent avoir lieu tous les jours, à l'heure convenue. Apprêter le *Livret de Famille*.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

À l'occasion d'un baptême on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit légitime et que le baptême ne tarde pas trop.

Choisissez pour vos chers enfants de beaux noms de saints, pas d'autres.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort ; les cérémonies omises doivent être supplémentées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — L'un d'eux doit avoir achevé sa treizième année (*On accepte que l'autre soit un peu plus jeune : Catechisme préparatoire*). — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur ». Mais pour que le parrain choisi soit vraiment parrain, il faut qu'il ait été avisé qu'on l'a choisi comme parrain et qu'il ait déclaré consentir à être représenté par une autre personne.

MARIAGE. — Au moins QUINZ JOURS AVANT, se présenter pour les publications. — Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs : les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION À DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules d'ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.



Calendrier du mois de Février 1952

- 1 Vendredi.— 1er du mois— Exposition du Très Saint Sacrement.— Le soir à 8 h. office en l'honneur du Sacré Cœur.
- 2 Samedi.— Fête de la Purification de la Ste Vierge.— A 7 h., messe des Enfants de Marie.— A 6 h., Chapelet et Salut.
- 4 Dimanche.— 4ème après l'Epiphanie.— Solennité de la Purification de la Ste Vierge.— A la messe de 6 h.. com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— A 9 h. 30, bénédiction des cierges, procession, messe.
- 3 Lundi.— St André Corsini.
- 5 Mardi.— Ste Agathe.
- 6 Mercredi.— St Tite.
- 7 Jeudi.— St Romuald.
- 8 Vendredi.— St Jean de Matha.
- 9 Samedi.— Offices du 5ème dimanche après l'Epiphanie.
- 10 Dimanche.— Septuagésime.
- 11 Lundi.— Apparition de la Ste Vierge à Lourdes.— A 6 h., Chapelet, Salut.
- 12 Mardi.— Fête des Sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites.— A 7 h. messe du Tiers-Ordre.
- 14 Jeudi.— St Valentin.
- 15 Vendredi.— St Faustin et St Jovinien.
- 17 Dimanche.— Sexagésime.
- 18 Lundi.— St Siméon.
- 22 Vendredi — La Chaire de St Pierre à Antioche
- 23 Samedi.— St Pierre Damien.
- 24 Dimanche.— Quinquagésime.— Après la messe des enfants, exposition du T. S. Sacrement pour les prières dites des Quarante Heures.— Le soir, à 8 h. office et procession en l'honneur du Très Saint Sacrement— A 9 h.. Adoration nocturne pour les hommes dans la chapelle du St Esprit.
- 25 Lundi— St Mathieu, apôtre.— Après la messe de 8 h.. exposition du Très St Sacrement.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du T. S. Sacrement.— 9 h., Adoration nocturne pour les hommes, comme la veille.
- 26 Mardi.— A 8 h., messe des enfants et Exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 6 h., office en l'honneur du T. S. Sacrement.
- 27 Mercredi.— Mercredi des Cendres et Commencement du Carême— 8 h., bénédiction et imposition des Cendres et Messe.— Le soir à 8 h.. Instruction de Carême, imposition des Cendres aux personnes qui ne les auraient pas reçues le matin, et bénédiction du T. S. Sacrement.
- 28 Mardi.— St Gabriel de N. D. des 7 Douleurs.

La « BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE » est ouverte le Mardi et le Samedi, au Foyer, de 3 heures à 6 heures.

Prix de location des livres : 3 frs par volume.



Actes Paroissiaux

(DU 15 DÉCEMBRE 1951 AU 15 JANVIER 1952)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le 16 décembre, DE ARBURN Marie-Andrée ; Parrain : André Poirier ; Marraine : Emma Disnard.— VIGNEAU André-Georges ; Parrain : Francis Vigneau ; Marraine : Emma Mahé. BOULLEAU Jeanne-Pierrette ; Parrain : Roger Grosvallet ; Marraine : Jocelyne Boudreau.— (le 110°) Le 19, BRIAND Danielle-Odile ; Parrain : Georges Allain ; Marraine : Andrée Allain.— Le 3 janvier 1952, ARTANO Colette-Marie ; Parrain : David Slaney ; Marraine : Gracieuse Haran.— Le 10, FITZPATRICK Jean-Paul ; Parrain : Yves Fitzpatrick ; Marraine : Annie Fitzpatrick.— POIRIER Anne-Marie ; Parrain : René Etchevery ; Marraine : Andrée Poirier. Le 13, BOUVET Rita Clotilde ; Parrain : Robert Dufresne ; Marraine : Marie-Stella Bouvet.— SIEGFRIED Bernarc-Jnan ; Parrain : Jean Siegfriedt ; Marraine : Louise Bouget.— OZON Bernard Albert ; Parrain : Jean Briand ; Marraine : Lucienne Briand.— CHARUEL Carrière-Jacqueline ; Parrain : Edouard Seignouret ; Marraine : Jacqueline Levine.

MARIAGES — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement

Le 10 janvier, NICOLAS Julien et LÉVÈQUE Lucienne. Le 15, MAHÉ Jean et CORMIER Julie.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 14 décembre, SAILLARD Pierre, 62 ans.— Le 26, MADÉ Elisabeth née Audoux, 75 ans.

M. & Mme Georges Guy font part à leurs amis de la naissance de leur fils Daniel, né le 10 janvier, à Cherbourg,

49, rue Hippolyte de Tocqueville
CHERBOURG, Manche

Albert BRIAND.

rue Lamentin

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie



Pour suivre la vie de l'Eglise

Pour mieux comprendre l'esprit du Carême

Il y a dans la Messe une prière, l'une des plus belles, qui on commence la partie principale et que, pour cela, l'on appelle la Préface. Son rôle est de nous rappeler dans quel but l'assemblée des chrétiens présente au Père, par l'intermédiaire de Jésus, toute la vie humaine. Cette prière change suivant le temps liturgique. Elle n'est pas la même au temps de l'Avent, à Noël, à l'Epiphanie, etc. Chaque fois elle indique comment nuancer nos relations avec Dieu.

Quelles indications la Préface nous donne-t-elle pour le Carême ?

I.— La Préface nous rappelle que le Carême est un moment de jeûne corporel.

■ C'est une nuance que nous risquons d'oublier.

A force d'insister sur le caractère spirituel de la religion pour éviter qu'elle ne se réduise à des pratiques quasi-magiques, on oublie inconsciemment la place faite par Dieu au corps.

■ C'est une nuance qui est essentielle à la doctrine de l'Eglise catholique.

qui sait toute la place d'honneur qu'occupe le corps dans le dessein de Dieu :

nos corps temples de l'Esprit,

nos corps dignes des honneurs solennels de la liturgie.

nos corps promus à la Résurrection et à la vision éternelle de Dieu ;

qui sait tout le rôle du corps dans la vie spirituelle :

il peut compromettre celle-ci en l'alourdisant et en orientant nos préoccupations uniquement vers les plaisirs du boire et du manger : « Il y a des gens qui ont pour Dieu leur ventre » (Saint Paul) ;

il peut aider la vie spirituelle en mettant toute sa force vitale au service de notre esprit. Ici se rejoignent les expériences des saints, des travailleurs intellectuels et le



II. - La Préface nous rappelle que les effets du Carême sont d'autre spirituel.

Par notre jeûne corporel, nous nous préparons à cette action de Dieu.

qui mate la poussée de nos tendances au mal :

tendance à oublier que c'est l'esprit qui fait l'homme,

tendance à satisfaire les désirs du corps sans réfléchir à quoi ils correspondent dans la pensée divine,

tendance à croire que nous sommes « au-dessus de tout cela » et déjà affranchis des limites de notre condition humaine

qui oriente notre mentalité vers des buts qui la dépassent, tel que :

la compréhension amicale des besoins que ressentent nos frères à l'égard de la joie, de la paix, de la justice,

la libération de ce qui existe en eux de beau pour qu'ils puissent en glorifier notre Père des Cieux par leur bonheur même,

la conscience toujours plus claire de la présence amoureuse de Dieu dans nos vies ;

qui nous donne en abondance, pour le combat chrétien, aussi bien le courage que la récompense :

courage de tenir pour la vérité et récompense de voir qu'elle libère nos frères de la peur et des mesquineries'

courage de créer une ambiance d'amour et récompense de voir qu'en elle nos frères s'épanouissent et s'améliorent,

courage de rester partout des animateurs chrétiens et récompense de voir qu'ainsi nous répandons à l'attente de nos frères en même temps qu'à celle de Jésus.

Que notre Carême soit pour nous une occasion de reprendre, en paroisse et en famille, conscience de tout cela. Ainsi à tous moments et en tous endroits le merci humain montera vers Dieu en toute justice et dignité.



PRESCRIPTIONS

POUR LE CARÈME DE 1952 ET AUTRES JOURS DE L'ANNÉE

Article 1^{er}. — Nous rappelons aux Fidèles des Iles St-Pierre et Miquelon que, pendant le Carême et à certains jours de l'année, l'abstinence et le jeûne sont prescrits par l'Église comme pratiques de pénitence.

Art. 2. — La loi de l'abstinence interdit l'usage de la viande, du jus de viande et du bouillon.— Elle permet l'usage des œufs, des laitages et l'assaisonnement des aliments maigres à la graisse. L'usage du gibier de mer est également toléré dans la Préfecture, mais l'usage des autres gibiers tels que perdrix et lapins est interdit.— Les jours où l'usage de la viande est permis, on peut servir au même repas viande et poisson.

Art. 3. — Pour tous les Fidèles, depuis l'âge de sept ans accomplis, l'abstinence est obligatoire les jours suivants:

Tous les vendredis de l'année; chaque mercredi de Carême; les 3 jours des Quatre-Temps; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quand les fêtes de Noël, de l'Assomption, de la Toussaint tombent un vendredi, les lois du jeûne et de l'abstinence sont suspendues.

Art. 4. — La loi du jeûne prescrit de ne faire qu'un seul repas proprement dit par jour.

Elle permet de prendre un peu de nourriture le matin, par exemple du café, du thé, du chocolat, des œufs, du laitage et une petite quantité de pain.

Elle permet aussi une collation le soir, par exemple du laitage, des légumes, des œufs, des pâtes et un peu de poisson. — Il est permis de faire la collation au milieu du jour, et le principal repas le soir.

Art. 5. — Les Fidèles sont soumis à la loi du jeûne depuis l'âge de 21 ans accomplis jusqu'à la 60^e année commencée, et cela:

Tous les jours pendant le Carême, les dimanches exceptés, jusqu'au Samedi-Saint à midi; les 3 jours des Quatre-Temps; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, excepté si elles tombent le dimanche.

Art. 6. — D'après ce qui a été dit, durant le Carême, à partir du mercredi des Cendres, sont à la fois des jours de jeûne et d'abstinence:

Les mercredis et les vendredis; les 3 jours des Quatre-Temps. On ne peut donc faire ces jours-là, qu'un repas maigre, en dehors de ce qu'il est permis de prendre le matin et à la collation.

D'autre part, sont des jours de jeûne sans abstinence:

Les lundis, mardis, jeudis et samedis. — Donc, ces jours-là, on peut user d'aliments gras, mais seulement au repas principal.

Art. 7. — Sont exemptes de la loi du jeûne les personnes qui ne jouissent



pas d'une bonne santé, ou qui sont assujetties à des travaux pénibles. — En cas de doute, on s'adressera au Curé, ou à son remplaçant, pour obtenir les dispenses dont on aurait besoin.

Art. 8. — Les personnes régulièrement dispensées du jeûne peuvent user d'aliments gras à tous les repas.

Art. 9. — Pour compenser les adoucissements apportés par l'Eglise aux lois de la pénitence, il est recommandé aux Fidèles de faire, selon la coutume établie, une aumône spéciale, dite *aumône du Carême*, proportionnée à leurs moyens. — Les personnes qui, à cause de leur pauvreté, ne pourraient faire aucune aumône, la remplaceront par des prières ou autres œuvres de piété ou de charité.

Art. 10. — Il convient de multiplier pendant le Carême l'assistance à la messe quotidienne, la visite au St Sacrement, le Chemin de la Croix, et de sacrifier les spectacles et autres amusements.

Art. 11. — Il est rappelé à tout Fidèle ayant atteint l'âge de discrétion, qu'il doit confesser ses péchés à un prêtre approuvé, au moins une fois l'an, et accomplir la pénitence à lui enjointe ; en outre, qu'il doit recevoir avec respect le Sacrement de l'Eucharistie pour le moins à Pâques...

Art. 12. — Le temps fixé, dans la Préfecture Apostolique, pour l'accomplissement du devoir pascal, commencera le 2 mars, premier dimanche de Carême et finira le 22 mai, fête de l'Ascension.

Saint-Pierre, le 15 février 1952.

R. Martin, *Préfet apostolique.*

A Vendre

Maison Vve Hurel

S'aérer à M. SÉRIGNAT

Un MOTEUR « Victor », 4 HP, (bon état)

S'adresser chez M. Elie JUGAN

Une MAISON et une SALINE

S'adresser à M. Francis GIRARDIN

AVIS

Une nouvelle marque de moteurs marins est actuellement mise sur le marché.

Les fabricants expérimentés de ces moteurs désirèrent faire mieux que leurs prédecesseurs : ils voulurent que tout en ayant les qualités des moteurs en usage dans nos îles, ils surpassent ces derniers tant au point de vue PUISSANCE, SOLIDITÉ, ECONOMIE et RENDEMENT. Ils fabriquèrent donc le moteur :

BARNES

Nous ne voulons pas faire une réclame exagérée à propos des qualités du moteur BARNES, mais avant d'acheter un moteur marin, demandez à celui qui possède un BARNES ce qu'il en pense. Nous sommes satisfaits qu'il soit notre juge.

En vente chez Gaston MARSOLIAU



L'éducation qui s'abstient d'être morale et religieuse est une éducation mutilée

(suite)



Il faut tremper les adolescents pour les luttes de la vie

Si l'adolescent une fois son éducation terminée ne s'en va pas solidement élevé, si cette image de Dieu reste en lui façonnée en matière souple et malléable, il est impossible que, soumise ainsi à des pressions diverses, battue par tant de heurts, elle ne devienne rapidement totalement déformée.

Pire encore, si elle portait en elle-même les principes actifs de sa déformation dans des appétits effrénés, dans des passions déréglées et non contrôlées, qui ne tarderaient pas à engendrer des désordres et des vices.

Il faut que votre éducation lui donne la dure trempe du bronze ou du granit de ces montagnes, et alors les coups incessants et les chocs inévitables de la vie moderne, loin de la déformer, serviront à la polir et à la perfectionner.

Tâche certainement très lourde et très ardue, que seule peut mener à bien une formation chrétienne et catholique qui sache profiter de tous les progrès de la pédagogie passés au crible du jugement toutefois, afin de discerner l'or de ses imitations; qui, agissant directement sur les meilleures énergies de l'homme, influe indirectement sur son instruction et sa propre santé les animant d'un esprit nouveau, les élevant et les préservant des écarts fatals et des aberrations funestes; qui, aux ressources naturelles, unissent les surnaturelles, aux énergies disciplinées de l'intelligence et de la volonté joigne les lumières de la foi et les forces de la grâce, auxquelles seules est possible tout ce qui humainement paraît impossible.

L'exemple du Brésil

Elle n'était pas différente dans son essence la pédagogie qui a éduqué le Brésil alors qu'il était encore une nation naissante (pour nous en rapporter seulement à la grande nation dont ce congrès est l'hôte) quand le point central autour duquel se bâtaient les cités était l'église et à son côté l'école, s'aidant et se complétant mutuellement. C'est elle qui a tracé dans la physionomie du Brésil les lignes caractéristiques qui lui font le plus honneur dans le concert des nations, comme le reconnaissent à l'unanimité les autorités historiques et pédagogiques les plus compétentes. C'est encore celle qui lui a donné les citoyens qui ont le mieux mérité de l'Eglise et de la Patrie.

Ce sera elle enfin, adaptée aux exigences de notre époque et perfectionnée comme il convient, qui fera vos patries de plus en plus prospères, de telle sorte que se réalisent les espérances qui y fleurissent maintenant dans une splendeur printanière, les préservant de périls qui menacent la foi, la morale, l'ordre social même, de façon à ce qu'en toute sûreté elles avancent dans le chemin du vrai progrès vers les destins élevés que la Providence leur a tracés.

FIN



Bibliothèque du « FOYER »

Avis

Pour répondre à un besoin et à la demande de certains de ses clients, la Bibliothèque du « FOYER » ouvrira, dans le courant du mois de Janvier, un rayon spécial de livres de fonds (Morale-Religion Sciences sociales — Sciences pures et naturelles — Littérature — Histoire et Géographie).

Ce rayon, qui comprend déjà près de 300 volumes, sera réservé aux adultes seulement et sur abonnement.

Un catalogue analytique sera mis à la disposition des abonnés et de toutes personnes qui voudraient en prendre connaissance.

Le prix de l'abonnement est fixé à 500 francs pour l'année.

Madame Gustave BRIAND

PENSION-RESTAURANT

Confort Moderne

English Spoken

MIQUELON

Sports-Délassement ou Sports-Industrie ?

Il est incontestable que le sport occupe aujourd'hui une place importante dans la vie des individus. Chaque semaine, des millions de personnes songent aux sports. Les pratiquants, d'abord, mais, surtout, tous ceux qu'intéressent les résultats du dimanche. Au moment du Tour de France, le nombre des « sportifs » croît encore et jusque dans le coin le plus reculé de notre pays on suppose les chances de tel ou tel champion. On se passionne pour cette épreuve que d'aucuns ont appelée la plus importante du monde.....



Définition du sport

Mais, au juste, comment peut-on définir le sport ? Si nous nous en rapportons au Larousse, le sport est un exercice physique dont la pratique méthodique a pour but de développer les qualités du corps et certaines qualités de l'esprit, telles que la loyauté, l'énergie la persévérance et la décision.

Or, il semble bien que, depuis quelque temps déjà, nous sommes loin de compte....

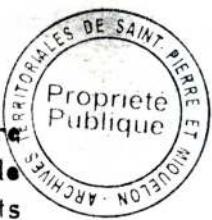
Le sport, rappelait récemment le Souverain Pontife, ne doit pas être une fin en soi. Il ne doit pas dégénérer en culte de la matière. Pour beaucoup, hélas ! le sport est devenu une fin en soi. Pour d'autres, il a effectivement dégénéré en culte de la matière.

Un mal pernicieux

Le grand mal dont souffre la jeunesse française en ce moment c'est d'être atteinte du « culte de l'idole ». La responsabilité de cet état de choses est portée, en grande partie, par le seul quotidien sportif paraissant dans notre pays.

Tout au long des colonnes de ce journal on encense tel ou tel champion. Il devient pour la jeunesse un idéal. Quelquefois un martyr. Nous pensons à Marcel Cerdan, pour qui nous professons une profonde admiration, mais qui symbolise aujourd'hui, pour des milliers d'adolescents, l'idole et le martyr. « Volant au-devant de la victoire, Marcel Cerdan a rencontré la mort » titrait *l'Equipe* au lendemain de la terrible catastrophe des Açores, voici deux ans. Et son rédacteur en chef rédigeait un article intitulé : « Il était la vie »....

Sous l'initiative du même journal a fonctionné l'hiver dernier une « école de foot ball » destinée aux scolaires. Le jeudi matin, sur les terrains de jeux ceinturant la capitale, des groupes de scolaires étaient pris en main par un joueur professionnel, parfois un international, pour être initiés aux subtilités du ballon rond ou pour être perfectionnés dans la manière de frapper ou d'amortir la balle.



Pour Toto, gamin des faubourgs, le moniteur devenait l'idéal. Être « pro » était désormais son rêve. Vous pensez, dès lors, que la règle de trois paraissait bien pâle à côté de la tactique du W.M. et que les exploits des Vignal, Guissard, Baratte, Grumellon avaient dans son esprit un autre retentissement que les actes ou découvertes d'un Archimède d'un La Fontaine, d'une Jeanne d'Arc, d'un Pasteur ou d'un Napoléon Bonaparte. Encore ce dernier bénéficiait-il d'une certaine admiration de la part de Toto, en raison de l'exploit sportif qu'a constitué le franchissement du Petit-Saint-Bernard, exploit qu'il pouvait rapprocher des performances estivales réalisées par les modernes (et éphémères) « rois de la montagne »....

Ainsi donc, pour de nombreux jennes, le sport devenait une « fin en soi »....

Pari mutuel sportif

Dans le même quotidien sportif on voit d'un bon œil — on pousse d'ailleurs très fort à la roue — l'institution en France, à l'exemple de certains pays, du pari mutuel sportif. Selon les théories émises par ces docteurs es sport, l'argent produit par ce pari mutuel servirait à doter le pays d'un équipement sportif moderne ou à financer la préparation olympique de nos meilleurs représentants. La théorie est, apparemment excellente.

Mais voyons la pratique : en fait, ce seraient les jeunes « scolaires, apprentis qui seraient les clients les plus assidus de ce pari mutuel. La jeunesse a déjà trop d'occasions d'être corrompue pour ne pas lui en fourrir une supplémentaire....

Et, tôt ou tard, nous assisterions à des scandales semblables à celui qui a éclaté aux Etats-Unis il y a quelque temps et qui a eu son épilogue en justice la semaine dernière. Les peines sont allées de six mois à trois ans de prison. Le juge s'éleva avec vigueur contre les établissements scolaires et universitaires qui ont commercialisé le sport. Résultat : quatorze joueurs universitaires de basket ont accepté de l'argent pour tricher le résultat de leurs matches.

Comme nous sommes loin de cette qualité qui a nom : la loyauté !....

Jusqu'ici, 81 joueurs, appartenant à sept collèges, ont été impliqués dans le scandale du basket, mais, selon le juge, on peut s'attendre tout prochainement à un scandale de plus grande envergure en rugby. Cela promet !....

Sport « business »

On peut se demander dans quel but certaines vedettes du sport sont ainsi présentées en idole à la jeunesse. Ce n'est pas toujours dans un but



désintéressé, hélas ! car l'entreprise de prosse qui gère le quotidien sportif se double d'une entreprise commerciale qui gère le Parc des Princes et le Palais des Sports. Il faut donc attirer du monde dans ces deux arènes. Première phase : on fait « mousser » un champion qui doit se produire ici ou là afin d'attirer le plus grand nombre de spectateurs. Deuxième phase : on ramasse la recette aux guichets du stade et le tour est joué....

C'est ainsi que, voilà vingt ans, on « inventa » un boxeur qui a nom Carnera. C'était une attraction en raison même de sa taille (2m07) et de son poids. On lui fit disputer une trentaine de combats truqués, après lui avoir appris quelques rudiments de boxe. Lancé par la publicité comme est lancé un shampooing ou un produit de beauté, le géant italien parvint même à conquérir le titre de champion du monde toutes catégories. Carnera nous est revenu en qualité de catcheur et, en dépit de son âge, il est demeuré une attraction. Les organisateurs du Palais des Sports ne demander pas autre chose....

Pour celui qui n'a pas pu voir son idole en action il reste la ressource de parcourir son quotidien sportif où il est tenu au courant de ses faits et gestes par le théoriseur de service. Le joueur X.... n'a pas trouvé d'appartement.... Et l'on s'apitoie sur son sort. C'est regrettable, bien sûr, mais combien de personnes, de familles, présentant des cas sociaux très intéressants sont dans la même situation ?

Parfois aussi il arrive que ces grands-prêtres du sport viennent à brûler ce qu'ils adoraient et à adorer ce qu'ils brûlaient. Il n'y a pas si longtemps, Louison Bobet n'était pour eux que « Louison-le-Tendre », « Louison le Pleurnicheur ». Aujourd'hui, il est devenu « Louison-le-Magnifique ». Même chose pour El Mabrouk à qui les augures prédisaient une carrière aussi éphémère qu'obscure. Or, aujourd'hui, El Mabrouk est « notre seul élément de grande classe internationale en demi-fond ».

L'Eglise et le sport

N'allez pas croire pour autant que nous sommes contre le sport. Nous sommes contre le « sport-industrie » mais pour le « sport-détente ». La réaction de *La Croix* a d'ailleurs donné, à plusieurs reprises, des preuves de sa valeur dans le domaine sportif....

Non, le sport ne doit pas être une fin en soi.... Comme l'a rappelé le Souverain Pontife le sport a pour but de procurer un délassement pour retourner à la tâche avec une vigueur de volonté renouvelée, avec des ressorts retrouvés. Ce serait un non-sens si le sport venait à prendre la première place dans les occupations personnelles,

Dans certains milieux on prétend sérieusement que l'Eglise est contre le sport. Devons-nous rappeler que sans l'Eglise le sport (nous voulons



parler du sport pur et désintéressé, tel qu'il était à son origine) n'aurait peut-être pas atteint un tel développement en France ?

L'une des plus anciennes Fédérations sportives — la plus ancienne peut-être puisqu'elle est entrée dans sa 54^e année — est celle des patronages, aujourd'hui F. S. F. (Fédération sportive de France). Si des sports comme le foot-ball et le basket, en particulier, connaissent une telle vogue, c'est aux patronages qu'ils doivent. Aux patronages, aux merveilleux prêtres-éducateurs que l'on retrouve sans cesse à leur tête, à la hiérarchie aussi qui n'a jamais manqué de prodiguer ses encouragements à cette belle et fière jeunesse des « patros ». Les patronages français ont acquis, dans le domaine sportif, une réputation qui déborde le cadre de nos frontières.

L'enseignement libre est, lui aussi, favorable au sport. Chaque semaine l'U. G. S. E. L. (Union gymnique et sportive de l'enseignement libre) fait disputer des compétitions à ses scolaires et à ses universitaires.

L'Eglise contre le sport ? Devons-nous rappeler que chaque été les abbés basques Bidegain (curé de Baréus) et Gisteratxu (curé des Aldules) attirent un nombreux public au fronton de Paris, tant est grande leur valeur de pelotaris ?

En 1939, les abbés Bidegain et Harriet (ce dernier devenu Trappiste) devaient disputer à Paris la finale du championnat de France de pelote basque lorsque la guerre éclata.... Le sport se pratique assidûment dans la plupart des Séminaires dont quelques-uns sont dotés d'une piscine.

L'Eglise contre le sport ? Ces magnifiques moines du Grand-Saint-Bernard ne sont-ils pas des guides éprouvés et diplômés. Faire franchir la montagne à des touristes, au cœur de l'hiver n'est-il pas du sport pur ? Un sport qui se met au service de la charité et qui donne lieu à des dévouements sublimes. La semaine dernière le R. P. Lucien Droz a trouvé la mort en « ouvrant » la route. Le mauvais temps régnait et le moine, soucieux de préserver la vie des touristes qui se rendaient en Italie, était parti en échec lorsqu'il tomba dans une crevasse et fut enseveli. On devait retrouver son corps le cinq heures plus tard.

L'Eglise contre le sport ? Ecoutez la voix du Souverain Pontife : « *L'Eglise ne défend pas le sport dominical et même elle le considère avec bienveillance, à condition que le dimanche reste le jour du Seigneur et le jour du délassement corporel et spirituel.* »

En ce qui les concerne, les chrétiens ont toujours présenté à l'esprit cette parole de saint Paul, que S. S. Pie XII a proposé comme patron aux sportifs.

« *Les athlètes se soumettent à un régime fort rigoureux en d'une couronne vite fanée ; nous autres, en vue d'une couronne impérissable.* »